CONVENTION NATIONALE.

LETTRE

Aux Administrateurs du district, aux Juges, au Tribunal, aux Communes, aux Sociétés populaires, aux Comités révolutionnaires des villes et cantons de Louhans, Cuiseaux et Bellevesvre;

A tous les bons Citoyens, à tous les vrais Patriotes, à tous les vrais Républicains du district de Louhans, département de Saone & Loire,

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CLAUDE-LOUIS MASUYER,

Représentant du Peuple Français,

ÉGALITÉ, LIBERTÉ, SALUT.

ENFIN je suis décrété d'accusation!..... graces en soient rendues au génie de la liberté, si je suis une victime nécessaire pour assurer son triomphe! & puisse mon sang sceller la pierre angulaire du temple de l'égalité!

A

Quels sont les crimes que l'on m'impute?.... je l'ignore : mes accusateurs ne daignent pas même les articuler. Je me replie sur ma conscience, & ma conscience est tranquille.

Ai-je conspiré contre ma patrie? ai-je favorisé le fanatisme religieux ou nobiliaire? ai-je cherché à créer des partisans aux tyrans & à la tyrannie royale ou aristocratique? ai-je porté la désolation dans les cités & dans les familles? ai-je semé la terreur & l'effroi dans les départemens? ai-je persécuté les bons citoyens? ai-je enfanté des ennemis irréconciliables à la révolution? ai-je été un brandon de discorde? ai-je secoué les torches de la guerre civile? ai-je fomenté le fédéralisme impie? ai-je spolié le trésor de la République & ceux des peuples vaincus? Je vous interroge vous tous mes commettans directs; je vous interroge : répondez avec la *sévérité*, la loyauté des vrais Républicains.

Les jours de l'homme de bien, & certes toujours je le fus, & j'ai bien acquis le droit de le proclamer moi-même, au moment où je suis englouti tout vivant dans la gueule dévorante de la proscription; oui, les jours de l'homme de bien appartiennent à la patrie, & tous les hommes de bien ont droit & intérêt à leur conservation, parce que le supplice du juste menace tous les justes.

Je suis coupable, sans doute, si je n'ai pas toujours été l'apôtre le plus zélé de l'égalité sainte & de la liberté, dont un des premiers j'ai arboré les symboles & les couleurs révérés.

Je suis coupable, si je n'ai pas dans tous les temps combattu avec intrépidité le fanatisme & les oppressions sacerdotales.

Je suis coupable, si jamais, même sous l'ancien régime, j'ai caressé l'orgueil des nobles & des privilégiés, si je lui ai jamais prostitué ma plume & mes pensées.

Je ſuis coupable, ſi, dans tous les temps, je n'ai pas combattu avec un courage indomptable le royaliſte & ſes partiſans, & toutes les tyrannies, ſous quelque forme qu'elles ſe ſoient produites.

Je ſuis coupable, enfin, ſi j'ai prêché la déſobéiſſance aux lois, la déſorganiſation de la République & le fédéraliſme, la violation des perſonnes & des propriétés; ſi j'ai favoriſé, ſi j'ai provoqué la guerre civile & toutes ſes horreurs.

Je dois compte de ma vie entière à tous les Français & à vous ſur-tout, mes commettans directs; c'eſt à vous que j'appartiens plus particulièrement; ſi j'ai commis des crimes contre la révolution, c'eſt au milieu de vous ſur-tout que s'en doivent retrouver les traces: enfin, c'eſt à vous principalement qu'il appartient de prononcer ſur moi, de m'accuſer ou de m'abſoudre. J'ai vécu parmi vous: juſqu'à quatre fois vous m'avez chargé de votre confiance, & vous ſavez tous ſi vos ſuffrages en ma faveur étoient vendus à l'intrigue & à l'iniquité; vous ſeuls ſavez ſi je l'ai trahie cette confiance, ſi je me ſuis rendu indigne du mandat que vous m'aviez remis.

Autant que la force de mes poumons (Girard, Gueret, Debranges & Durouſſin m'en ſont témoins) a pu me le permettre, les journaux, quelqu'inexacts & infidèles qu'ils ſoient, vous ont mis à même de connoître mes opinions à la tribune nationale. Leſquelles pourriez-vous déſavouer? leſquelles m'imputeriez-vous à crime, en ſupoſant même qu'une opinion pût être un crime?

Mes correſpondances particulières ou publiques, celles même où l'amitié s'abandonne à l'amitié ſeule, vous ſont connues; vous pouvez vous les faire repréſenter: dites ſi elles ſont criminelles.

Ah! que je périſſe mille fois, ſi jamais j'ai rien dit, écrit ou penſé, qui ne fût dicté par le ſaint amour, par

l'amour le plus enthousiaste de mes concitoyens & de mon pays.

Voulez-vous achever de me connoître tout entier ? je l'exige de votre justice, & vous vous le devez à vous-mêmes, vous me le devez à moi votre mandataire ; envoyez à mon père malheureux, envoyez-lui, & il vous remettra l'épreuve de mon discours sur l'organisation de l'instruction publique & de l'éducation nationale en France : nommez des commissaires pour vous en faire un rapport solemnel dans une assemblée générale convoquée à cet effet ; alors, vous connoîtrez mon ame toute entière, ma morale publique & privée, mes principes révolutionnaires & politiques, ma religion politique & nationale ; ils vous diront alors vos commissaires, quels qu'ils soient, si j'aime mon pays, & l'égalité & la liberté si je sais les faire aimer, si la gloire & le bonheur de ma patrie, ne sont pas le premier besoin, le besoin le plus pressant de mon cœur ; ils vous diront si je suis un mauvais citoyen : alors vous pourrez prononcer avec assurance sur la personne & les principes de votre délégué . . . .

Dans le moment, mon père est probablement occupé de ses vendanges à l'Etoille ; & si mon livre ne lui étoit point encore arrivé, vous le trouveriez à Auxonne chez son ami intime à qui j'ai tâché de le faire parvenir.

Ne me demandez pas pourquoi je ne l'ai pas adressé à vous-mêmes : qu'il vous suffise de savoir que tout ce que j'ai pu faire a été de l'arracher, dans l'état où il est, des mains de la proscription.

Si je suis assez heureux pour que mon manuscrit vous soit remis, & que vous l'étudiez avec l'intérêt que la matière & les circonstances sollicitent assez ; j'aime à croire que vous regretterez tous, mes concitoyens, que ces fatales circonstances m'aient éloigné du sénat, & empêché de prendre part à des discussions aussi majeures dans

lesquelles j'aurois peut-être été de quelque utilité à la chose publique. Peut-être que si vous vous faites rendre compte des autres projets d'instruction publique présentés à l'assemblée, & sur-tout des discussions dont ils sont accompagnés, vous n'hésiterez pas à donner la préférence au mien, dont le but principal est sur-tout de maintenir la balance égale entre les campagnes & les villes, & de ramener dans les campagnes l'aisance & le bonheur, qui en ont été chassés depuis si long-temps, et peut-être, hélas! pour si long-temps encore.

Lorsque vous aurez prononcé sur mon livre, j'exige de vous, mes chers concitoyens, que vous le remettiez religieusement à mon vénérable père; j'en charge expressément Bert, l'Huillier & Larché. Hélas! c'est peut-être tout ce qui lui restera de son malheureux fils. O mes concitoyens! ô mes amis! portez-lui des paroles de consolation; je vous lègue le soin de soulager sa vieillesse; plus de quatre-vingts ans de courage & de vertus austères vous le rendent recommandable: remettez-lui mon livre, c'est le dépôt de mes rêveries pour le bonheur des hommes & de mon pays. Moi qui les ai tant aimés . . . . on me traite comme leur plus lâche ennemi.

Que ma tête roule donc sous le fer de la tyrannie; car la tyrannie seule peut la faire tomber, si je suis innocent. Je m'abandonne avec confiance à la justice de mes contemporains & de la postérité, oui de la postérité. . . . Dans les débris de notre révolution, elle aimera à retrouver les noms des hommes justes qui périrent pour elle. Les hommes de bien & mes amis défendront ma mémoire, & mon livre sur l'éducation la fera peut-être chérir par les amis de la philosophie & de l'humanité.

Justice, mes concitoyens; justice, mes amis: si le reste des hommes me la refuse, je dois la trouver dans vos cœurs; vous vous la devez à vous-mêmes. Si je n'ai jamais démérité auprès de vous, si je n'ai jamais trahi

votre confiance ; ſi je n'ai jamais trahi mes devoirs, rendez-en un témoignage authentique & ſolemnel.

Je demande que les membres de l'adminiſtration du diſtrict, le tribunal, le conſeil-général de la commune, les ſociétés populaires, les comités révolutionnaires, s'il en exiſte, des villes & communes de Louhans, Cuiſeaux & de Bellevesſvre, rédigent, chacun après une mûre délibération, *où j'ai droit de les appeler pour témoins à décharge*, une déclaration motivée, ſolemnelle, telle qu'ils la feroient en juſtice, de leur opinion ſur ma conduite privée & publique, ſur mes opinions, ſur mes correſpondances ; qu'ils s'expliquent, ſi j'ai défendu, protégé, provoqué, proclamé les prêtres, les nobles, les ariſtocrates, les royaliſtes, les fédéraliſtes, *ſi jamais il en a exiſté*, ſuſcité la guerre civile, etc.

Je demande que ces actes ſoient rédigés en triple & même quadruple copie, dont une au comité de ſalut public de la Convention, une à l'accuſateur public près le tribunal révolutionnaire ; une autre enfin, *chargée à la poſte & port payé*, à la citoyenne Coilliot, rue Helvétius, n°. 87, à Paris ; & la quatrième à Marie-Gabriel Maſuyer, mon frère, médecin des armées de la République, à l'hôpital militaire de Laon, département de l'Aiſne.

L'opinion de mes commettans doit être mon accuſation ou ma défenſe... Si je ſuis coupable à leurs yeux, que je périſſe : ſi je ſuis innocent, qu'ils ne deviennent pas complices de mes aſſaſſins ; qu'ils ne deviennent pas mes bourreaux par un ſilence auſſi honteux en lui-même que coupable envers eux & envers moi..... Si j'ai conſervé leur eſtime, leur amour, que la proſcription me dévore, peu importe ; mes mains ſont pures, mon cœur eſt innocent ; je ne périrai peut-être pas tout entier ; je mourrai du moins reſpectable à mes amis, aux hommes de bien, aux vrais patriotes, aux vrais républicains.

Je charge expreſſément l'Huillier, Bert, Guyot, Larché & les ſociétés populaires, de donner à ma demande toute la publicité, & de faire toutes les démarches néceſſaires afin de mettre tous mes concitoyens à même de prononcer en grande connoiſſance de cauſe ; je me recommande à leur patriotiſme, à leur amitié, à leur zèle, à leur ſollicitude. Adieu, mes chers concitoyens ; adieu, mes amis ; adieu, les vrais amis de ma miſérable patrie : adieu, adieu.

Les hommes qui violent conſtamment le ſecret des lettres, qui commettent tous les jours de nouveaux attentats contre la liberté nationale, en arrêtant la libre circulation des penſées & en détruiſant la liberté de la preſſe, s'ils ouvrent ma lettre, s'ils la ſuppriment, ſe rendent perſonnellement coupables de mon aſſaſſinat, en empêchant la juſtice d'arriver, & de ſe faire entendre pour ma défenſe . . . Puiſſe le ſang du juſte retomber un jour ſur leurs têtes exécrables & ſur celles des hommes de ſang qu'ils mettent en œuvre !

Pour copie conforme,

Signé, MASUYER.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Meſſidor, l'an III.